



État des lieux de la **prévention du gaspillage alimentaire** en région Occitanie : synthèse de l'étude – Novembre 2016

En 2016 les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné pour donner naissance à la région Occitanie au sein de laquelle la DRAAF et l'ADEME ont pour ambition de travailler main dans la main, selon une stratégie régionale commune, sur la prévention du gaspillage alimentaire. Pour définir cette nouvelle stratégie régionale un diagnostic de la lutte contre le gaspillage alimentaire en Occitanie a été réalisé. Il fait suite à une première étude réalisée en 2014 au sein de l'ancienne région Languedoc-Roussillon. En outre, une fois valorisé, ce nouveau diagnostic réalisé entre mai et octobre 2016 a pour objectif de rendre visibles les acteurs régionaux et la diversité des actions menées, afin d'aider les projets à se multiplier et à se développer.

Le gaspillage alimentaire est défini comme « toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire, est jetée, perdue, dégradée ». Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire concernées par le diagnostic sont celles relevant de la *prévention*, c'est-à-dire en priorité la limitation du gaspillage alimentaire à la source puis, lorsque ce n'est pas possible, l'orientation des denrées sur le point d'être gaspillées vers l'alimentation humaine. Tous les secteurs de la chaîne alimentaire sont concernés par l'étude, à savoir la production agricole, la transformation artisanale et au sein des industries agroalimentaires, la distribution, la consommation en restauration collective et en restauration commerciale et enfin les actions dirigées vers les consommateurs de tous âges.

Près de trois cents acteurs régionaux ont été contactés permettant de recenser environ 200 actions de prévention du gaspillage alimentaire de nature diversifiée qui viennent s'ajouter à la centaine identifiée en 2014. 70% des actions recensées concernent le secteur de la restauration collective, essentiellement scolaire, ou bien sont destinées à sensibiliser les consommateurs. Toutefois la sous-représentation des secteurs amont au sein de ce recensement ne signifie pas un manque d'implication de leur part. En effet, la réduction des pertes et gaspillages est un levier important pour augmenter la compétitivité de ces entreprises. Ainsi de nombreuses actions existent dans cet objectif mais sont difficilement identifiables car il s'agit surtout de pratiques mises en place de manière individuelle par les entreprises dans une logique de réduction des pertes. Ces actions sont désignées dans l'étude sous le terme d' « actions cachées ».

Quelques grandes caractéristiques se dégagent des actions recensées. Tout d'abord, elles se divisent en trois grandes catégories : les actions de sensibilisation uniquement, les actions de valorisation pour la consommation humaine de denrées comestibles sur le point d'être gaspillées et les actions visant à réduire à la source le gaspillage alimentaire. Ensuite, selon les porteurs de projets les actions répondent à des objectifs différents et sont donc mises en place selon divers angles d'approche. Certaines actions sont motivées par un souci éthique, d'autres sont mises en place pour des raisons économiques exclusivement ou bien s'insèrent dans une démarche globale d'amélioration de la qualité et de la durabilité de l'offre alimentaire. Enfin, bien

qu'une grande diversité d'initiatives ait pu être recensée un manque d'actions collectives est identifié, notamment dans les secteurs de l'amont. Or ces actions sont un levier pour démultiplier la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment en favorisant les échanges et le partage d'expérience qui permettent d'améliorer leur efficacité.

L'analyse transversale de ce recensement a permis de poser un diagnostic de l'avancement actuel de la lutte contre le gaspillage alimentaire en Occitanie et des pistes d'améliorations ont pu être identifiées sous formes de pistes d'action adressées aux porteurs de projet mais aussi à la DRAAF et à l'ADEME.

Ainsi afin de faire émerger des projets ayant un maximum d'impact sur la réduction du gaspillage alimentaire en Occitanie les porteurs de projets sont invités à identifier les principales sources de gaspillages et les leviers à mettre en place pour les réduire au maximum à la source. Pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques et inscrire peu à peu les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la norme, chaque porteur de projet est encouragé à évaluer de manière qualitative et quantitative les résultats de son action et à les communiquer, notamment auprès de la DRAAF et de l'ADEME.

Les pistes d'amélioration identifiées ont été traduites en préconisations destinées à la DRAAF et à l'ADEME pour définir leur nouvelle stratégie régionale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Il s'agit notamment de réaffirmer le caractère prioritaire des actions de réduction à la source du gaspillage alimentaire, encore trop peu développées en Occitanie. Et ce notamment au sein de la production agricole, de la production artisanale et de la restauration commerciale. D'autre part, la lutte contre le gaspillage alimentaire ne doit pas se faire de manière cloisonnée au sein des différents maillons de la chaîne alimentaire. La DRAAF et l'ADEME, au niveau régional, et les collectivités, au niveau local, doivent tisser des relations de partenariat avec l'ensemble de la chaîne alimentaire et favoriser l'émergence de projets transversaux en réalisant de la mise en lien. A cet effet des dispositifs tels que les plans et programmes de prévention des déchets, les territoires « zéro déchet zéro gaspillage » et les projets alimentaire de territoire sont des outils d'ores et déjà à disposition des politiques publiques. Néanmoins, leur rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, inclus dans un objectif global d'alimentation durable, doit être réaffirmé. Enfin, la mise en réseau des acteurs autour de la réduction du gaspillage alimentaire est primordiale. La DRAAF et l'ADEME jouent déjà ce rôle au cas par cas, il s'agit maintenant d'amplifier cette mise en réseau sous des formes qui restent encore à déterminer et à discuter avec les différents partenaires régionaux.

L'accès à l'information doit également être facilité, par l'élaboration d'un annuaire d'acteurs par département, de catalogue de formations et d'acteurs ressources, ou encore par la mise en place d'une foire aux questions réglementaires. Certains de ces outils, ainsi que le rapport complet de l'étude, seront prochainement mis en ligne sur le site internet de la DRAAF Occitanie et de l'ADEME Occitanie.

Contact

DRAAF Occitanie : Virginie GRZESIAK, 04 67 10 19 78, virginie.grzesiak@agriculture.gouv.fr

ADEME Occitanie : Christiane CHARTIER, 04 67 99 89 69, christiane.chartier@ademe.fr

Lien vers étude complète et outils : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Consommer-durable-et-lutter-contre>
